



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du lundi 02 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le deux juin à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Etaient présents : BASSEUIL Roland, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, LABOURET Christian, LAMBOROT Cécile, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire, RENAUX Cécile

Étaient absents excusés :

Secrétaire de séance : LAMBOROT Cécile

Secrétaire Générale de Mairie : BONNETAIN Ingrid

Nombre de membres en
exercice : 12

Nombre de membres
présents : 12

Date de convocation :
23/05/2025

OBJET : Délibération relative à une demande de location du foyer rural.

Le Maire présente une demande de location du foyer rural un peu particulière. Des élèves du Cours Florent à Paris préparent une pièce dans le cadre de leurs études et souhaiteraient utiliser la salle du foyer rural une semaine en août du lundi au vendredi. Aucun tarif de location ne correspond à cas de figure.

C'est pourquoi le Maire présente cette demande au conseil afin d'en fixer un pour cette occasion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de proposer plusieurs tarifs au vote :

- 420€
- 250€
- 150€

Résultats des votes :

7 voix pour un tarif de 420€ (Corinne JONON-Sébastien GROUILLER-Cécile RENAUX-Claire MARTIN-Cécile LAMBOROT-Frédéric BUTTET-Michelle CORRE)

3 voix pour un tarif de 250€ (Dominique DESBROSSES-Roland BASSEUIL-Lucas LAROCHE)

2 voix pour un tarif de 150€ (Christian LABOURET-Jean-Luc CHANUT)

Il est donc décidé de fixer le tarif de cette location à 420€ pour l'utilisation du Foyer Rural une semaine en août (du lundi au vendredi).

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 02/06/2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Luc CHANUT.

